



Vente de vehicule de société

Par **dvd**, le **16/03/2013 à 22:05**

bonjour, rnje suis co gérant d'une sarl et souhaiterais vendre le véhicule de la société à un particulier.rnes ce possible et peut on le vendre à n'importe quel prix?rnmrci de votre aide.

Par **trichat**, le **17/03/2013 à 14:54**

Bonjour,rnrnVous pouvez vendre un véhicule à un particulier en respectant les obligations réglementaires liées au transfert de propriété.rnrnLe prix doit être fixé en fonction de sa cote (même si elle n'est qu'indicative): âge, état du véhicule, kilométrage.rnrnCe n'est donc pas à "n'importe quel prix" mais plutôt au prix justifié et accepté par le "client".rnrnCordialement.

Par **dvd**, le **17/03/2013 à 20:07**

Bonjour, rnmerci pour votre réponse mais peut on le vendre à un prix sacrifié?rnJe souhaiterais le vendre rapidement car l'entreprise va déposer le bilan et j'aimerais la vendre à un ami pour un prix dérisoire et la revendre par la suite pour empocher la différence

Par **trichat**, le **17/03/2013 à 20:51**

Je ne peux vous donner de réponse plus explicite que la précédente.rnrnDans la vie, il faut savoir prendre des risques et en assumer les conséquences.